

Questions parvenues à la personne publique

2026-04

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DE DEVELOPPEMENT MANAGERIAL

Question n°1

05/05/2026: Sauf erreur de ma part, il manque l'AE, le RC (ainsi que les formulaires DC1 et DC2) ?

Réponse à la question n°1

05/05/2026: Il est précisé à l'article 6.2 du RC que l'AE sera adressé par le pouvoir adjudicateur au candidat retenu pour signature. Quant au RC, celui-ci est bien téléchargeable. Il est toutefois dissocié du DCE. Quant aux autres formulaires, ceux-ci ne sont en effet pas téléchargeables sous cette consultation. Vous pouvez télécharger des formats vierges sous ce lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>

Question n°2

05/05/2026: Au vu du volume et de l'éclatement territorial de vos équipes, ne pensez-vous pas qu'un outil numérique d'auto-coaching serait un bon point d'appui à l'accompagnement prévu s'il permet à chacun de travailler son incarnation et dépasser ses blocages ?

Réponse à la question n°2

05/05/2026: Ceci peut faire partie des propositions. Il revient aux candidats d'exposer les outils et méthodologies qu'ils pensent pertinents pour répondre aux besoins de l'OFB.

Question n°3

06/05/2026: Faut-il remplir toutes les cases du bordereau de prix ? Par exemple, peut-on ne remplir que les cellules pour toutes les prestations dans les territoires ultra-marins ? Si oui, aurons-nous quand même une chance d'être sélectionné ?

Réponse à la question n°3

06/05/2026: Le marché n'est pas alloué donc pour avoir toutes les chances d'être sélectionnée, je vous invite fortement à remplir toutes les lignes du BPU (volet 1) et du DQE (volet 2). L'article 5.2 RC précise en outre que « *Le critère 3 sera évalué à partir de la référence de prix la plus basse proposée par les candidats et issue du DQE. Pour information, le DQE est non contractuel et représente un ensemble de commandes fictives. Le montant du DQE sert uniquement à l'analyse des offres.* » mais encore faut-il que toutes les lignes du DQE soient remplies afin d'avoir une même base de comparaison au risque de considérer votre offre comme incomplète.

Question n°4

11/05/2026: Le RC dit : « *Tous les CV des coachs doivent intégrer la description d'au moins trois expériences.* », puis « *Les candidats doivent joindre trois dossiers anonymisés d'accompagnement.* » S'agit-il de la même demande ou de dossiers additionnels ?

Réponse à la question n°4

11/05/2026: Non. Les dossiers des candidats doivent d'une part comprendre les CV des coachs, lesquels doivent intégrer la description d'au moins trois expériences, d'autre part comprendre trois dossiers anonymisés d'accompagnement.

Question n°5

11/05/2026: Que doivent contenir précisément les 3 dossiers anonymisés demandés p.8 du RC ?

Réponse à la question n°5

12/05/2026: Des descriptions synthétiques, illustrées le cas échéant d'exemples, d'accompagnements mis en œuvre pour répondre à différents besoins de clients/situations, sans qu'il soit possible d'identifier précisément le commanditaire et le client.